

**LIGUE DE GOLF CENTRE VAL DE LOIRE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 MARS 2023
AU GOLF DE CHARTRES FONTENAY**

PROCES VERBAL

Les présidents des associations sportives de golf de la Ligue Centre Val de Loire de Golf se sont réunis le 04 mars 2023 au golf de Chartres Fontenay pour l'assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration en date du 10 février 2023.

L'assemblée générale ordinaire commence à 10h15.

L'assemblée est présidée par Christophe DORISE en sa qualité de Président.

Le président constate que 10 présidents d'association sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 117 sur 354.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- ✓ Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2022
- ✓ Rapport moral de la Ligue
- ✓ Rapport sportif
- ✓ Présentation des projets 2023
- ✓ Rapport sur la situation financière
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos
- ✓ Vote du budget de l'exercice 2023

1^{ère} résolution : Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2022

L'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

2^{ème} résolution : Approbation du rapport moral 2022

Après lecture du rapport moral 2022, l'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

3^{ème} résolution : Approbation du rapport sportif 2022

Après lecture du rapport sportif 2022, l'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

4^{ème} résolution : Approbation des projets 2023

Après lecture des projets 2023, l'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

5^{ème} résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2022 et du budget 2023

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2022, l'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Après présentation du budget de l'exercice 2023, l'assemblée générale approuve ledit budget à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

Questions diverses :

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

Fait à Olivet, le 7 Mars 2023

Christophe DORISE, Président